



Vol avec effraction dans l'habitation

Par **ploplo49_old**, le **16/11/2007 à 08:54**

bonjour

j'ai été cambrioler le 13 octobre avec vol et effraction, je suis assuré à la macif
le vol a eu lieu dans mon atelier à 10 pas de ma maison. et je me suis fait
voler pour 2600€ de matos. ma porte était fermée avec une grosse chaîne et
un cadena.

mon assurance me dit que ça ne marche pas car ce n'était pas un verrou.
quand j'ai été m'assurer chez eux j'ai bien dit que j'avais 2 dépendances
de m2. mais il m'a pas dit que fallait que les dépendances soient fermées avec des
verrous. donc quand le vol a eu lieu je pensais être assuré comme il faut, et non quand l'expert
et passer directement il m'a dit que un cadena ce n'est pas un verrou.

maintenant je sais pas comment faire car j'ai appelé l'assurance pour savoir
il m'a dit de leur faire un courrier pour leur dire que j'ai été mal informé et ils verront ce qu'ils
peuvent faire.

(par contre je sais pas comment leur écrire)

merci de me répondre